

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 495

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 16

À l'alinéa 46, substituer aux mots :

« Les I et I *bis* s'appliquent »

les mots :

« Le I s'applique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.